

17/01/2018 : En matière de gouvernance de l'énergie, l'union fait la force ! – Angélique Delahaye (LR, PPE, Fr)

« Nous sommes en faveur de la mise en place d'objectifs environnementaux ambitieux mais réalistes, en phase avec ceux définis par les Accords de Paris. Mais le respect de ces derniers ne doit pas se faire en imposant une réglementation rigide aux États membres. La protection de l'environnement et la compétitivité des acteurs économiques doivent aller de pair » a déclaré Angélique Delahaye, alors que les députés européens réunis en session plénière s'apprêtent à adopter leur position sur la gouvernance de l'Union de l'énergie.

Pour la Députée européenne, rapporteur pour le Groupe PPE sur le sujet, la gouvernance de l'Union de l'énergie doit permettre d'assurer une bonne coordination des différentes politiques en matière d'énergie et de climat, tout en mettant en place un système « flexible » pour que chaque État membre puisse être cohérent avec son marché.

« À force de discussions et de négociations nous sommes parvenus à obtenir un texte plus réaliste, introduisant plus de flexibilité et permettant ainsi d'être plus en accord avec la réalité des marchés de l'énergie et du développement des nouvelles technologies. Ce texte sera une bonne base de négociations avec le Conseil et devrait permettre d'obtenir au final un accord permettant d'impliquer tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés » a indiqué l'eurodéputée.

« Pour respecter les objectifs fixés par l'Accord de Paris, il est aussi fondamental que nous ayons une vision à long-terme. Ainsi, les États membres doivent encourager les investissements par le biais de politiques fixant un cap clair aux entreprises, et en incitant le développement des technologies "propres".

« Nous avons également pu trouver un accord sur la précarité énergétique et je m'en félicite. Je me félicite également de l'accord que nous avons pu trouver sur la question de la précarité énergétique. Même si les politiques de l'énergie ne doivent pas se substituer aux politiques sociales de chaque État membre, il me semble néanmoins important de demander à la Commission de proposer une méthodologie commune en la matière qui sera ensuite déclinée au niveau national.

« Enfin, j'insiste sur la nécessité d'encourager la collaboration régionale au niveau européen. La création d'une véritable Union de l'énergie, avec à la clé des milliers d'emplois, repose sur la participation de tous les États membres et sur leur entente », a conclu Angélique Delahaye.